

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Ecaussinnes

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: LA LOUVIERE - SOIGNIES  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	259	7,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,2	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	21	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	8,9	0,3
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	37	1,1
	Terrains à usage industriel et artisanal	192	5,5
	Terrains dévolus au transport	36	1,0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	55	1,6
	Bâtiments spéciaux	3,1	0
	Sous-total	619	17,8
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.486	42,7
	Prés et pâtures	940	27,0
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	78	2,3
	Terres vaines et vagues	169	4,9
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,7	0,1
	Sous-total	2.677	76,8
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		188	5,4
<b>Total</b>		<b>3.484</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

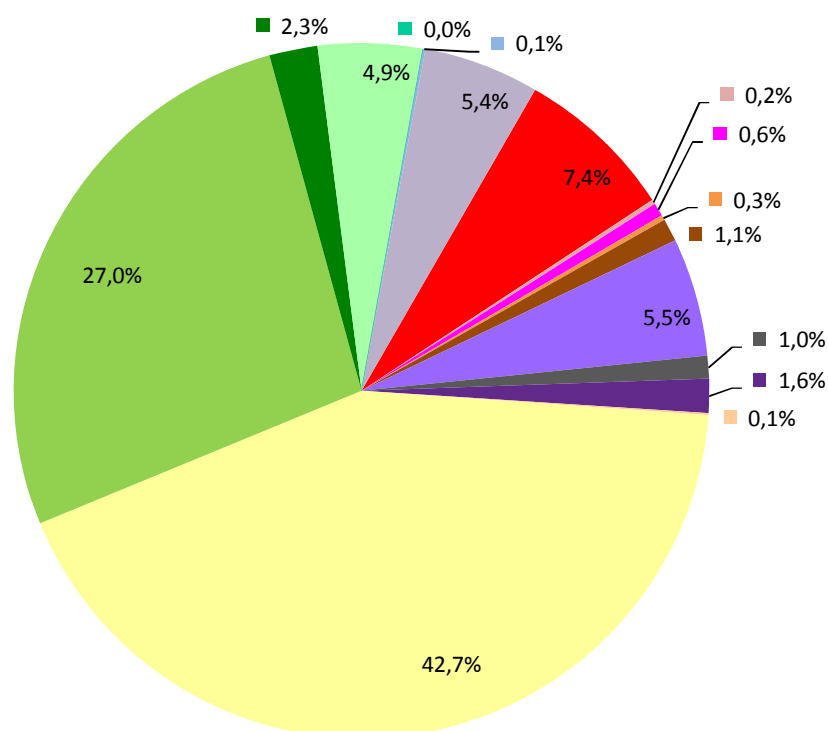
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

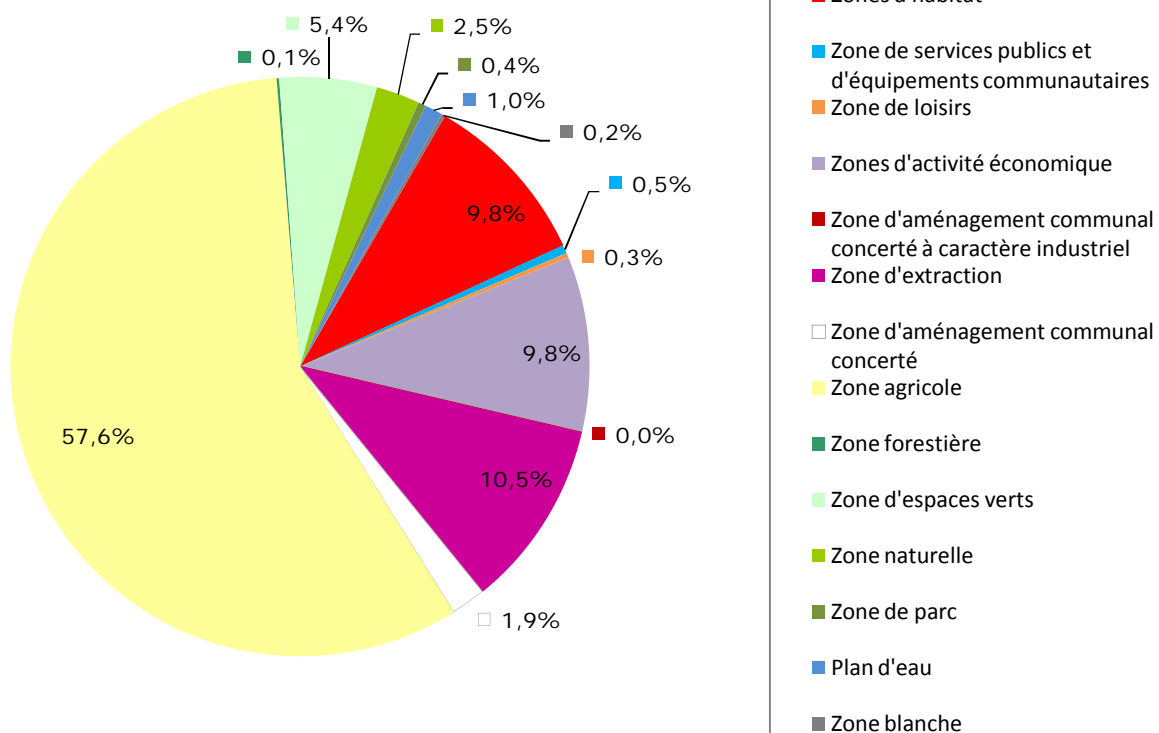


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	341	9,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	16	0,5
	Zone de loisirs	8,9	0,3
	Zones d'activité économique	342	9,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	366	10,5
	Sous-total	1.074	30,8
Zone d'aménagement communal concerté		68	1,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.007	57,6
	Zone forestière	4,8	0,1
	Zone d'espaces verts	189	5,4
	Zone naturelle	86	2,5
	Zone de parc	14	0,4
	Plan d'eau	35	1,0
	Sous-total	2.335	67,0
Zone blanche		7,3	0,2
<b>Total</b>		<b>3.484</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

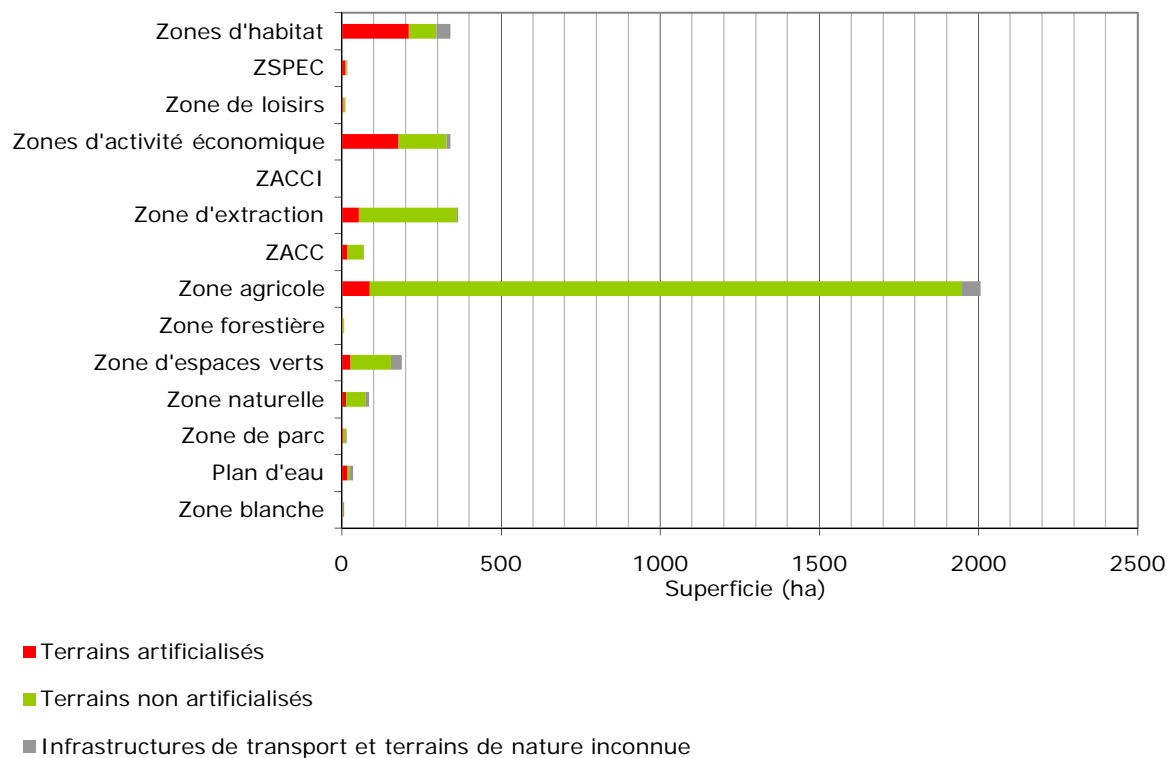
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	209	61,4	88	25,8	44	12,8	341
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	12	72,2	2,6	16,5	1,8	11,3	16
	Zone de loisirs	2,8	31,3	6,0	67,3	0,1	1,4	8,9
	Zones d'activité économique	178	52,1	151	44,1	13	3,8	342
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	52	14,3	309	84,3	5,0	1,4	366
	Sous-total	454	42,3	556	51,8	63	5,9	1.074
Zone d'aménagement communal concerté		17	24,7	50	73,1	1,5	2,2	68
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	88	4,4	1.860	92,7	59	2,9	2.007
	Zone forestière	0	-	4,0	83,9	0,8	15,7	4,8
	Zone d'espaces verts	27	14,3	126	67,0	35	18,7	189
	Zone naturelle	14	16,1	62	72,1	10	11,7	86
	Zone de parc	2,6	18,9	11	76,2	0,7	4,9	14
	Plan d'eau	16	47,1	8,0	22,9	10	30,0	35
	Sous-total	148	6,3	2.071	88,7	116	5,0	2.335
Zone blanche		0,3	3,7	0,3	4,2	6,7	92,1	7,3
<b>Total</b>		<b>619</b>	<b>17,8</b>	<b>2.677</b>	<b>76,8</b>	<b>188</b>	<b>5,4</b>	<b>3.484</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



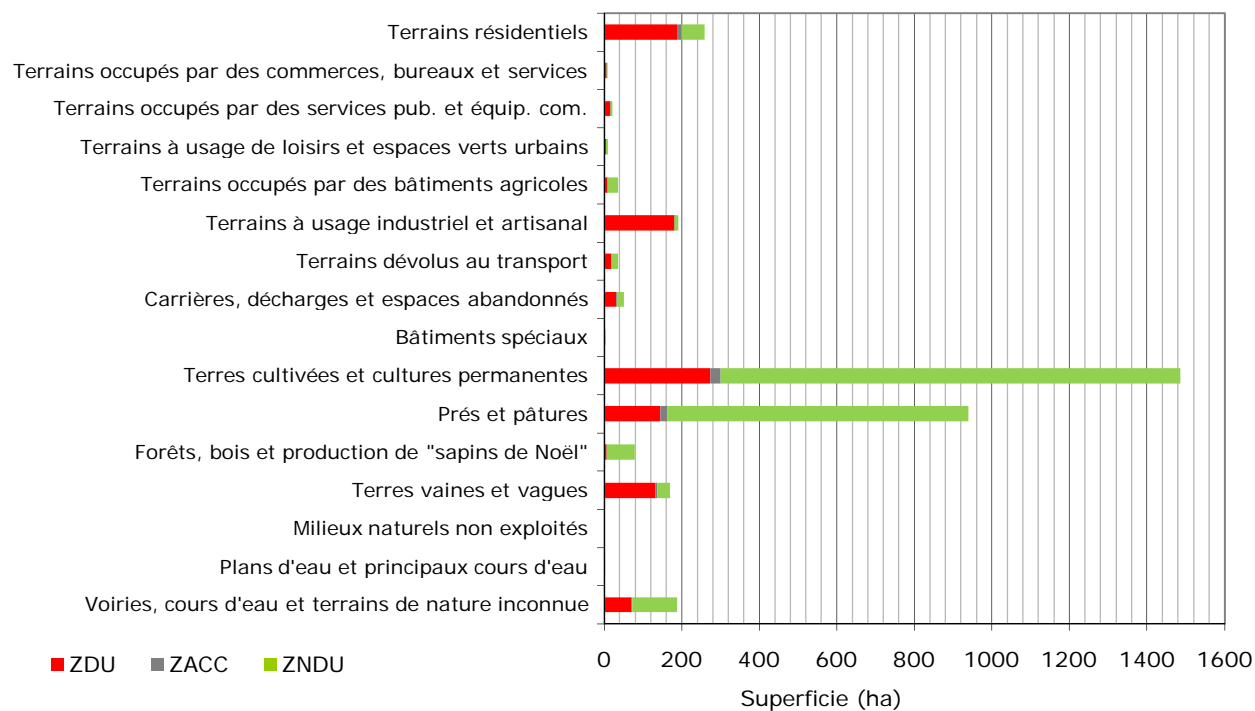
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	187	72,4	12	4,7	59	22,9	259
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,4	89,0	0,6	8,8	0,2	2,2	7,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	16	75,1	0,4	1,8	4,9	23,1	21
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	4,3	48,3	0,8	8,7	3,8	43,0	8,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	8,3	22,8	-	-	28	77,2	37
	Terrains à usage industriel et artisanal	181	94,4	0,4	0,2	10	5,3	192
	Terrains dévolus au transport	17	47,4	2,4	6,6	17	46,1	36
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	31	56,6	-	-	24	43,4	55
	Bâtiments spéciaux	2,8	91,3	-	-	0,3	8,7	3,1
	Sous-total	455	73,4	17	2,7	148	23,9	619
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	273	18,4	27	1,8	1.186	79,8	1.486
	Prés et pâtures	145	15,4	18	1,9	776	82,6	940
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	6,4	8,2	-	-	72	91,8	78
	Terres vaines et vagues	132	78,0	4,4	2,6	33	19,4	169
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,1	3,9	-	-	3,5	96,1	3,7
	Sous-total	556	20,8	50	1,9	2.071	77,4	2.677
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		70	37,3	1,5	0,8	116	61,9	188
<b>Total</b>		<b>1.081</b>	<b>31,0</b>	<b>68</b>	<b>1,9</b>	<b>2.335</b>	<b>67,0</b>	<b>3.484</b>

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).